

Commune de 01540 VONNAS

**Nombre de
Membres**

En exercice : **23**

Qui ont pris part au vote : **22**

Pour : **18**

Contre : **4**

Date de la convocation : **7 avril 2026**

Séance du 21 avril 2026

Délibération 2026-04-21 – 06

L'an deux mil vingt-six le 21 avril

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de **Monsieur Alain GIVORD, Maire**

PRESENTS :

GIVORD Alain

DUCLOS Nathalie

RABUEL Claude

TRONCY René

RITTON Marie Laure

LEQUEUX Sébastien

DESMARIS Elodie

BON Loïc

THIBERT Karine

GOUJON Andy

PAYOT Aurélie

GREGOIRE Cédric

CREUSEVAUT Cécile

JAEGY Sébastien

ZARAGOZA Denise

YUKSEL Ufuk

SOUPE Charlène

DESMARIS Christophe

STEPHAN Delphine

DURAFFOURG Sébastien

Secrétaire de séance : Karine THIBERT

Absent(e) excusé(e) : Françoise BERTHOUD, Laurence PAQUELET, Rémi TEYSSOT

Pouvoirs : Françoise BERTHOUD donne pouvoir à Nathalie DUCLOS, Laurence PAQUELET donne pouvoir à Christophe DESMARIS

Objet : Représentation d'élus de Vonnas dans les commissions thématiques de la Communauté de Communes de la Veyle

Objet : Représentation d'élus de Vonnas dans les commissions thématiques de la Communauté de Communes de la Veyle

Le Conseil,

Monsieur le Maire informe le conseil, que suite à la composition du conseil de la Communauté de Communes de la Veyle et l'élection du Président et des Vices Présidents, lors de la séance du 30 mars 2026, il convient de nommer les représentants de la Commune pouvant siéger aux commissions communautaires. Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil l'organisation suivante :

- Commission Jeunesse : Sébastien LEQUEUX
- Commission Petite Enfance et Personnes Âgées : Nathalie DUCLOS
- Commission Culture : Françoise BERTHOUD
- Commission Affaires Sociales et Services Publics : Nathalie DUCLOS
- Commission Tourisme : Françoise BERTHOUD
- Commission Développement Économique et Aménagement du Territoire : Alain GIVORD
- Commission Eau et Environnement : Claude RABUEL

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'organisation présentée par Monsieur le Maire, et valide les différents représentants de la Commune aux commissions thématiques de la Communauté de Communes de la Veyle.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

ET AFFICHAGE EN DATE DU 27 AVR. 2026

Adopté à 18 voix pour, 4 voix contre
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Alain GIVORD

